

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Thierry Cerutti*

*Date de dépôt : 14 mai 2008*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **EUROfoot et TV sur les terrasses : pas d'exclus de la fête**

Il a été porté à ma connaissance les faits suivants:

Des cafetiers-restaurateurs du quartier de Plainpalais auraient été informés par le Service des autorisations et patentes qu'ils ont l'interdiction de placer des téléviseurs à l'extérieur des établissements et sur les terrasses pendant l'EUROfoot, alors même que le vœu exprimé du Conseil d'Etat est que Genève fasse la fête !

Cette interdiction semble d'autant plus étrange que, dans le même temps, les grands groupes brasseurs seront présents sur la plaine de Plainpalais, où auront lieu les retransmissions des matches sur grand écran, et, sur un espace public, rappelons-le.

Il est évident que les petits cafetiers-restaurateurs, dont la clientèle est formée d'habitues locaux, ne feront pas de concurrence à cette manifestation géante, qui aura pour vocation principale d'accueillir des chalands venus de toute la Suisse et de l'étranger.

En agissant de la sorte, les autorités, non seulement font le jeu d'intérêts mercantiles de sociétés basées à l'étranger, mais encore privent les clients du cru de participer à cette grande fête dans un cadre qui est le leur, celui du bistrot du coin.

Cette situation a fait naître, parmi nos concitoyens, l'impression que les autorités sont du côté des gros sous au détriment des petits commerçants locaux qui n'ont, par définition, pas les mêmes moyens. Nous sommes face à une forme de cartellisation des intérêts, et cela n'est pas sain.

A fortiori, après tous les scandales qui ont ébranlé le monde du football et ses sources de financement.

Genève et le Conseil d'Etat, en accueillant l'équipe nationale suisse et en faisant partie des villes hôtes a reconnu l'importance exceptionnelle de cette manifestation. Un événement de cette magnitude doit être un moyen de rassembler autour de la fête, et non de diviser à cause d'intérêts financiers. Cela en dépit du fait qu'il existe, dans cette enceinte même, des élus qui ont des intérêts financiers dans cette manifestation.

Le devoir des autorités n'est pas d'assurer la réussite financière des méga entreprises, mais de s'assurer que le succès populaire ne laissera pas au bord du chemin nos propres commerçants.

A ce titre, les gouvernants ne doivent exclure personne tout en tenant compte des prescriptions en vigueur, afin de ne pas causer de nuisances supplémentaires au voisinage.

Dans le cas précis, vu l'importance de l'Euro-foot 2008, il semble normal et équitable de lever ces interdictions pour que chacun puisse célébrer cette grande fête du foot.

Alors qu'à notre époque on peut voir des émissions de télévision - et donc des matches de football - sur un téléphone portable, les prescriptions interdisant de placer des télévisions sur les terrasses de café sont manifestement désuètes et inadaptées. En réalité, ces interdictions cachent mal les vrais intérêts qu'elles protègent : les grands groupes limonadiers du monde.

***Ma question au Conseil d'Etat est la suivante:***

***Vu l'importance de l'Euro-Foot à Genève, vu sa qualité de ville hôte et d'organisateur, ne peut-on pas ouvrir la fête à tous et laisser aux cafetiers-restaurateurs la liberté de placer des télévisions à l'extérieur, uniquement pendant les matches, afin que la victoire suisse - il faut y croire - soit partagée par tous?***